



INFORMATIONS MUNICIPALES

10 juin 2025

Séance d'information - Projet de construction d'un local de voirie, d'une place de jeux et d'un bassin de rétention

Le projet précité suscite actuellement des interrogations au sein de la population. A ce titre, une *pétition citoyenne STOP au « local » de voirie*, réunissant 102 signatures provenant du village et des alentours, a été transmise à la Municipalité fin avril 2025.

Soucieuse d'apporter des réponses à la population et aux pétitionnaires, la Municipalité invite l'ensemble des habitantes et habitants de Vucherens à une séance d'information et d'échanges :

**jeudi 26 juin 2025, 20h00,
à la salle communale de Vucherens.**

Local commercial à louer dès le 1^{er} juillet 2025

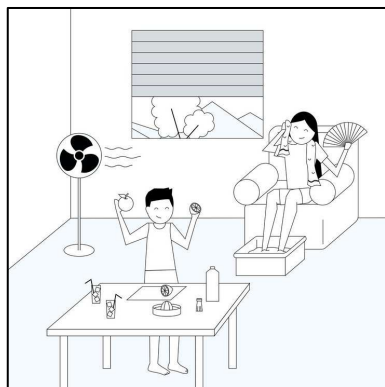
Suite au départ de la locataire, le local commercial situé au rez du chemin du Collège 6 (ancienne salle de classe sud) est disponible à la location :

- surface commerciale 63 m² + 6m² de dépendances y compris WC,
- loyer mensuel de CHF 700.00 + charges.

Renseignements et rendez-vous pour visite : commune@vucherens.ch



Pour se protéger des effets de la chaleur sur la santé



- ✓ Garder la chaleur hors de votre logement
- ✓ Boire souvent, sans attendre d'avoir soif
- ✓ Manger léger
- ✓ Adapter la tenue vestimentaire
- ✓ Privilégier les sorties et les activités physiques pendant les heures les plus fraîches
- ✓ Se rafraîchir

Plus de conseils et d'informations : vd.ch/chaleur

Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00

Tél. 021 903 26 74 - commune@vucherens.ch - www.vucherens.ch

PAS DE **MOUSTIQUE TIGRE** CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets, bâches, jouets, pneus, qui peuvent retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent les prédateurs du moustique tigre.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.

**Luttons contre
le moustique tigre.
Coupons- lui l'eau !**



Fermer hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



Si c'est possible, mettre du sable pour éviter la présence d'eau.

Comment aider ?

- Éliminez les sites de pontes dans votre jardin !
- Signalez tout moustique suspect via la plateforme : www.moustiques-suisse.ch



En savoir plus :

www.vd.ch/moustique-tigre

Modifié et diffusé avec l'autorisation de l'Etat de Genève

La Municipalité

Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00

Tél. 021 903 26 74 - commune@vucherens.ch - www.vucherens.ch